

## Détails des critères d'évaluation (page 1 de la grille d'évaluation)

	Dossier (4,5 points)				Exposé (4,5 points)				Entretien (9 points)			
	--	-	+	++	--	-	+	++	--	-	+	++
<b>Connaissances</b>	Les connaissances exposées ne sont pas en lien avec le thème retenu (manque de pertinence) et/ou sont insuffisamment maîtrisées (niveau de l'examen).	Les connaissances ne sont pas approfondies ; certains concepts sont erronés.	Les connaissances mobilisées sont pertinentes mais restent partielles.	Les connaissances sont en lien pertinent avec le thème. Elles sont approfondies et maîtrisées.	Aucune cohérence entre l'exposé et l'étude. Absence d'idées-force et de vocabulaire économique, juridique et social.	Les connaissances exposées sont superficielles ; le vocabulaire utilisé reste approximatif.	Les connaissances exposées sont en rapport avec l'étude, mais ne sont pas toujours justifiées de façon explicite. Les termes économiques et juridiques sont en lien avec l'étude.	Le vocabulaire économique et juridique est toujours adapté et pertinent. Les connaissances mobilisées dans l'exposé sont clairement exposées et justifiées.	Le candidat ne possède pas les connaissances minimales requises. Les réponses aux questions de l'examineur sont inadaptées ou erronées.	Les connaissances restent superficielles et limitées au cadre strict de l'étude. Le lien n'est pas fait entre les concepts du programme.	Le questionnaire permet d'évaluer des connaissances avérées mais qui restent dans le cadre strict du dossier.	Les connaissances sont maîtrisées et le candidat est capable de les transférer à d'autres situations.
<b>Compétences méthodologiques</b>	La recherche d'information (l'objet n'est pas défini), l'analyse de ces informations et leur structuration sont insuffisantes. L'analyse est indigente. La référence aux sources est absente. Ni méthode, ni démarche logique.	La recherche d'information et acceptable sur un plan méthodologique, mais l'objet est mal cerné. L'analyse est peu approfondie. Les sources sont indiquées mais ne sont ni pertinentes ni validées, ni hiérarchisées.	L'objet de la recherche d'information est bien défini. L'analyse est succincte mais juste. Les sources sont indiquées et valides, la méthode de recherche est cohérente. Elles ne sont pas toutes actuelles. Elles sont peu diversifiées.	Les situations sont bien choisies. Le choix des quatre études est équilibré (elles sont toutes de qualité équivalente). L'objectif de chacune d'elles est clairement identifié. L'analyse est approfondie et judicieuse. Les sources sont indiquées, valides, vérifiées, multiples, croisées. Elles sont récentes. La sélection et le traitement des informations sont pertinents.	Aucune référence à la méthodologie n'est exposée ou la méthodologie indiquée est inadaptée à l'étude. Aucune analyse n'est réalisée.	Aucun plan n'apparaît à l'écoute de l'exposé. Les supports ne sont pas exploités. Méthodes et démarches présentes mais peu adaptées. Analyse très rudimentaire et/ou peu vraisemblable.	Méthodes et démarches apparentes dans l'exposé et adaptées à l'étude. Plan pertinent. Le contexte de la situation est cerné.	Le candidat présente des démarches et des méthodes originales et bien adaptées à son étude. Le plan de l'exposé est logique. L'analyse est justifiée avec rigueur.	Aucune réponse pertinente n'est faite aux questions posées sur la méthodologie des études. Il est impossible de vérifier la validité des supports.	Les méthodes mises en œuvre pour réaliser les études ne sont pas maîtrisées. Les réponses sont évasives, manquent de clarté.	Le candidat explicite les méthodes utilisées, le questionnaire permet d'évaluer une démarche logique mais les réponses ne montrent pas son aptitude à les transférer totalement.	Les méthodes utilisées sont justifiées. Elles sont pertinentes. Les recherches ont été bien conduites et bien exploitées. Le questionnaire permet d'évaluer une démarche maîtrisée et transférable à d'autres situations.
<b>Capacités de restitution</b>	Aucune attention portée à la présentation. Dossier illisible sur le fond comme sur la forme. Manque de soin (ratures, surcharges, écriture illisible...). Les règles de syntaxe et d'orthographe ne sont pas respectées ; Le vocabulaire n'est pas adapté. Les productions écrites sont une compilation de "copiés/collés".	Présentation approximative. Orthographe, style, vocabulaire imprécis. Classement défectueux. Quelques supports manquants. Toutes les études ne sont pas accompagnées d'une production écrite.	Les supports sont variés et adaptés à chacune des études. La présentation est correcte sans être irrécusable et l'ensemble est lisible. Les phrases sont correctement rédigées.	Chaque étude est accompagnée d'une production écrite soignée, claire, synthétique. Le vocabulaire, le style, l'orthographe sont maîtrisés. Le dossier est bien présenté, de qualité professionnelle en fonction du métier préparé par le candidat. Les TICE sont bien mobilisées (supports de nature variée).	Aucune cohérence, aucune rigueur, aucun dynamisme dans un exposé qui reste confus.	Le candidat lit sa production écrite sans recul. Les informations sont mal hiérarchisées, non synthétisées.	Les informations essentielles sont données.	L'expression orale est précise, claire, structurée. La relation avec le jury est maîtrisée. L'exposé est dynamique. Une synthèse pertinente termine l'exposé.	Explications inexistantes ou inadaptées. Réponses confuses ou erronées. La prestation du candidat n'a aucun rapport avec l'étude.	Les explications sont imprécises. Les réponses ne sont pas argumentées. Le vocabulaire économique et juridique est mal utilisé. Le candidat communique maladroitement ; les supports sont insuffisants et/ou peu adaptés.	La communication du candidat correspond aux exigences professionnelles du diplôme préparé. La communication est claire ; les supports sont adaptés.	La communication orale est adaptée au contexte de l'évaluation certificative. Les réponses sont argumentées et justifiées.

## Renseignement de la fiche descriptive de déroulement (page 2) : correspondance des études aux thèmes du programme

Thèmes	Axes de réflexion
<b>Partie 1 : LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE</b>	
<b>1.1. Les métiers et le contexte professionnel</b>	Les métiers et les emplois du secteur professionnel correspondant à la spécialité du diplôme Le contexte institutionnel du domaine professionnel concerné
<b>1.2. Les organisations</b>	Les différentes organisations Finalités et objectifs des organisations Les acteurs dans les organisations Les partenaires des organisations
<b>1.3. Les entreprises</b>	Les différents types d'entreprises Coordination et prise de décision L'entreprise et son marché
<b>Partie 2 : LE CADRE JURIDIQUE DE L'ORGANISATION SOCIALE</b>	
<b>2.1. La place du droit dans l'organisation de la vie publique et des relations sociales</b>	Les fonctions et caractères du droit Les droits fondamentaux, les devoirs, les obligations Les sources du droit
<b>2.2. Les sujets de droit et leurs prérogatives</b>	Les titulaires des droits subjectifs L'exercice des droits subjectifs La classification des droits subjectifs La preuve des droits subjectifs La responsabilité
<b>2.3. La mise en œuvre du droit</b>	L'organisation judiciaire
<b>Partie 3 : LES RELATIONS SOCIALES DANS LES ORGANISATIONS</b>	
<b>3.1. Les ressources humaines</b>	Le management des ressources humaines Le recrutement
<b>3.2. Le déroulement de carrière</b>	Le contrat de travail La durée du travail La rémunération La formation
<b>3.3. Les relations collectives au travail</b>	La négociation collective La représentation des salariés Les conflits collectifs
<b>Partie 4 : LA CRÉATION DE RICHESSE</b>	
<b>4.1. La production et l'organisation du travail</b>	Les facteurs de production et leur combinaison La productivité L'organisation de la production L'organisation du travail
<b>4.2. La création de richesse par l'entreprise</b>	La valeur ajoutée Les enjeux du partage de la valeur ajoutée La performance, la rentabilité et la croissance de l'entreprise
<b>4.3. La croissance économique et le développement</b>	La croissance économique et ses indicateurs Le développement durable
<b>Partie 5 : L'ORGANISATION DES ÉCHANGES</b>	
<b>5.1. La notion de marché</b>	Le marché et le principe de la concurrence Les structures, la diversité et le fonctionnement des marchés La demande de biens et services par les ménages : la consommation
<b>5.2. Le cadre juridique des échanges</b>	Les libertés économiques et le droit de propriété Les obligations et le contrat
<b>Partie 6 : LA RÉGULATION ÉCONOMIQUE</b>	
<b>6.1. La régulation du marché par le droit</b>	La régulation de la concurrence La protection du consommateur
<b>6.2. La régulation de l'activité économique par les autorités publiques</b>	Les politiques économiques
<b>6.3. Les revenus, leur répartition et la redistribution</b>	Les revenus et leur répartition La redistribution